





Dossier de Consultation

« Réalisation d'un film documentaire et une série des vidéos sur l'AMCP Kuriat »

ASSOCIATION NOTRE GRAND BLEU RÉSIDENCE KAIROUAN, CAP MARINA 5000 Monastir











I. Qui sommes nous

L'association Notre Grand Bleu est une association écologique scientifique. Sa vision est la préservation de la vie marine méditerranéenne et des activités humaines qui en dépendent et assurer un avenir durable de Notre Grand Bleu. Sa mission est de protéger l'environnement marin, de sensibiliser les jeunes écoliers et lycéens sur l'importance de sauvegarde de notre mer et nos ressources naturelles marines en touchant l'importance de la biodiversité marine méditerranéenne ainsi que la protection des espèces qui ont un grand impact sur l'écosystème ou en voie d'extinction comme la tortue marine *Caretta caretta* et la posidonie etc... D'autre part, avertir les gens de l'impact de la pollution sur le milieu marin ainsi que la biodégradabilité des déchets dans la mer.

Contexte du projet

1. PREAMBULE

L'association Notre Grand Bleu, via son projet « Elargir les zones de nonprélèvement / Aires Marines protégées cogérées et financièrement durables » financé par la fondation MAVA, voudrait lancer un appel d'offre pour la réalisation d'un film documentaire et une série des vidéos afin De promouvoir et mettre en œuvre la stratégie de communication de l'AMCP Kuriat à l'échelle méditerranéenne et mondiale.

CONDITIONS DE LA CONSULTATION

ARTICLE 1 OBJET ET CONSISTANCE DE LA CONSULTATION

- **1.1** La présente consultation concerne la réalisation de livrables suivants :
 - Un film documentaire d'au moins 40 minutes sur les activités de gestion réalisées par l'association Notre Grand Bleu et ses partenaires. Le film concernera tous les sites du Programme : les îles Kuriat, Baie de Monastir (Jbal dhriaa, Teboulba, Sayada, Ksibet el mediouni et Bekalta).
 - Une série de 5 court-métrages de 5 à 7 minutes concernant des thématiques reliées
 à la biodiversité dans la baie de Monastir et les îles Kuriat.
- 1.2 Le cahier des charges est décrit dans le Termes de Référence de la présente

consultation.

1.3 Il est à préciser que le fournisseur doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la livraison des livrables décrit ci-dessous.

ARTICLE 2 SOUMISSIONNAIRES ADMIS A CONCOURIR

- **2.1** La présente consultation est ouverte aux sociétés spécialisées dans la production audiovisuelle et ayant les garanties techniques pour la bonne exécution des prestations demandées.
- **2.2** Elles devront avoir déjà réalisées des films documentaires pour des institutions publiques ou privées en Tunisie.
- **2.3** La participation peut être sous forme de Groupement de sociétés spécialisées. Cependant, dans ce cas le chef de file devra répondre de tous les critères demandés.

ARTICLE 3 RESPECT DES CONDITIONS DE LA CONSULTATION

- **3.1** Une offre qui ne respecte pas les présentes conditions ou qui contient des réserves non levées sera rejetée.
- **3.2** Après remise de son offre, un soumissionnaire ne peut la retirer ou lui apporter quelques modifications que ce soient sous peine de nullité. Cette condition est valable à la fois avant et après l'expiration du délai de réception des offres.

ARTICLE 4: CALENDRIER

- Lancement de l'appel le 30 juillet 2021 ;
- Réception des offres le 5 aout 2021 ;
- Sélection du consortium le 8 aout 2021 ;
- Signature du contrat le 11 aout 2021 ;
- ➤ Début du travail 13 aout au décembre 2021;
- > Sélection des portraits, montage, de janvier à février 2022;
- Livraison des produits finis (édition) avant le 30 mars 2022;

ARTICLE 5 ETABLISSEMENT DU MONTANT DE L'OFFRE

- **5.1** Le soumissionnaire déclare avoir pris connaissance de tous les documents de la consultation et avoir inclus dans ses prix tous les coûts résultant de son appréciation de la nature et de la livraison des produits, de tous les frais généraux, impôts, taxes, assurances, bénéfices, aléas qui sont à la charge du soumissionnaire.
- **5.2** La consultation est une consultation forfaitaire. Le soumissionnaire devra remplir en

lettres et en chiffres le montant de son offre hors la taxe sur la valeur ajoutée dans la soumission. Le montant forfaitaire couvrira l'ensemble des prestations requises dans le TdR.

- 5.3 La monnaie de compte utilisée dans le présent marché est le Dinar Tunisien.
- **5.4** Après remise de son offre, le soumissionnaire n'a pas le droit de faire de rabais ou augmentation sur le prix indiqué dans la soumission.
- **5.5** Il est précisé qu'aucune indication de prix ou de montant de l'offre ne doit être portée dans l'offre technique.

Lu et accepté par :	
Le Soumissionnaire	
Nom et Prénom :	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
Fait à	le

TERMES DE REFERENCES

TDR

Chapitre 1 - Objet de la prestation

L'objet de la prestation est la réalisation de :

- Un film documentaire d'au moins 40 minutes sur les activités de gestion réalisées par l'association Notre Grand Bleu et ses gestionnaires. Le film concernera tous les sites du Programme : Monastir, les îles Kuriat, Jbal dhriaa, Teboulba, Sayada, Ksibet el mediouni et Bekalta.
- Une série de 5 court-métrages de 5 à 7 minutes concernant des thématiques reliées
 à la biodiversité dans la baie de Monastir et les îles Kuriat.
- Chapitre 2 Objectifs de la prestation

Le film documentaire de 40 minutes devra illustrer les messages clés suivants :

- Les objectifs de l'association et son rôle dans la protection et la réhabilitation des zones marines et côtières dans la région de Monastir
- Les activités réalisées par l'association tel que :
 - Les activités de Co-gestion dans l'AMCP Kuriat
 - L'immersion et le suivi des récifs en palmier
 - La récupération des nasses en plastique abandonnées dans la mer
 - ➤ Le suivi des mouillages écologiques
 - ➤ Le développement des conditions dans l'AMCP Kuriat
 - L'importance de l'approche participative avec les pêcheurs dans la préservation des ressources halieutiques dans l'AMCP Kuriat.

La série des vidéos comporte :

- Le suivi de la nidification, l'émergence et le sauvetage de la tortue marine dans la baie de Monastir et les îles Kuriat
- Les outils de suivi des herbiers de posidonie dans l'AMCP Kuriat
- Les activités de sensibilisation dans l'AMCP (Sentier sous-marin, sentier terrestre, Cabane de sensibilisation ...)

• Les campements scientifiques réalisés dans l'AMCP kuriat pour les enfants de pêcheurs, Médias, Police de l'environnement, centre de formation professionnelle pour la pêche)

Chapitre 3 - Description de la prestation

- a. Le Film documentaire de présentation devra répondre aux critères suivants :
 - Durée : au moins 40 minutes
 - Langue : Arabe avec sous titrage anglais et français.
 - Tournage : documentaire tourné dans différents sites avec prises de vue aériennes (réalisées avec un drone). Les prises de vues seront effectuées sur et autour des sites concernés.
 - Habillage : interviews, commentaires en voix off, montage, générique début et fin, sous-titrage, effets sonores et visuels
 - Déclinaison du documentaire en un spot promotionnel d'une durée d'une (01) minute dans les trois versions
- b. La série des vidéos devra répondre aux critères suivants
 - Durée : au moins 5 minutes
 - Langue : Arabe avec sous titrage français et anglais
 - Habillage : interviews, commentaires en voix off, générique début et fin, soustitrage, effets sonores et visuels
 - Des prises de vue aériennes si c'est nécessaire

Chapitre 4 - Consistance de la prestation

La prestation est composée de deux phases :

Phase I : Organisation de la mission et développement d'un scénario

• Étape 1 : Organisation de la mission

Cette étape consiste à organiser le déroulement de la mission et comprendra :

- La désignation des interlocuteurs des deux parties (NGB et prestataire)
- Présentation d'une méthodologie de travail indiquant l'équipe de travail envisagée et les moyens techniques matériels disponibles

- Commentaires sur la proposition de synopsis de l'offre et clarifications sur les besoins nécessaires du scénario.
- La définition des échéances de chacune des phases et étapes et des dates de livraison des différents rendus (planning des prestations)

• Etape 2 : Présentation du scénario

Le prestataire proposera alors dans la deuxième étape :

- Un scénario sur la base du synopsis validé par l'association Notre Grand Bleu. Le scénario devra être aussi précis que possible avec un minutage des principales sections
- Un planning de tournage

Phase II: Tournage et post production

Étape 1 : Tournage principal

Le tournage sera effectué en présence d'un représentant de l'association NGB

- Les lieux de tournage du film sont les suivants :
- Iles Kuriat, Baie de Monastir (Jbal dhriaa, Sayada, Teboulba, Ksibet el Mediouni Bekalta
- Des interviews, des commentaires et des déclarations seront requis pour meubler le film et seront collectés auprès des parties concernées par le programme. Les personnes seront interviewées dans la langue qu'elles maîtrisent. En particulier les aspects d'approche participative et les aspects institutionnels devront être considérés pendant cette phase du tournage.

• Étape 2 : Post-production principale

La post-production principale devra être réalisée dans sa plus grande partie immédiatement après le tournage principal et réservera des sections d'images pour les images et interviews qui seront collectés pendant le tournage complémentaire. Elle comprendra :

- Un générique début
- Un générique fin
- Le montage

- L'enregistrement de la voix off en deux langues (Arabe et anglais)
- Le mixage
- Les effets sonores et visuels

Le prestataire présentera la version provisoire de la production en version arabe. Il produira un compte rendu dans les 3 jours de cet atelier incluant les remarques et demandes de modification de l'association Notre Grand Bleu.

• Étape 3 : Post-production finale

Une présentation des produits finaux sera faite au siége de l'association Notre Grand Bleu.

Les produits finaux comprendront :

- Un film documentaire de 40 min en version arabe avec sous titrage anglais et français
- Un spot publicitaire de 1 min pour le film documentaire en version arabe avec sous titrage anglais et français
- Cinq vidéos de 5 min en version arabe avec sous titrage anglais et français

Les documents seront transmis à l'association NGB pour commentaires. Les commentaires seront transmis au prestataire pour l'élaboration de la version définitive.

Phase III: Version définitive

Le prestataire produira les versions définitives après les corrections demandées et soumettra les versions exploitables à l'association en version électronique sous forme de clé USB contenant les sept supports cinématographiques.

Chapitre 5-Format des vidéos

Les media informatique seront de format *.mp4

La définition de l'image devra être au minimum Full HD 1920 x 1020 Pixels

Lu et Accepté par le prestataire
Fait à,
Le

FICHE DE RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LE SOUMISSIONNAIRE

Nom ou raison sociale
Adresse
E-mail
TéléphoneFax
Date de création
Enregistrement au registre de commerce
Sous le n° :
Effectif approximatif du personnel technique permanent
Personne bénéficiant de procuration et signant les documents relatifs à l'association Notre Grand Bleu
Port folio:
Fait à, le
Nom et Prénom :
Signature et cachet du soumissionnaire,

Détail Quantitatif Estimatif

Madame la directrice de L'association Notre Grand Bleu (NGB) Cap Marina, Monastir 5000, Residence Kairouan

	•
N/I	onsieur.
1 7 1	Onsicui.

Nous, soussignés, avons l'honneur de vous proposer une offre pour la Réalisation d'un film documentaire et une série des vidéos conformément au TdR ci-joint, pour le **l'association Notre Grand Bleu** au prix forfaitaire de

N° Prix	Désignation	Quantité	Prix Unitaire DT HTVA	Montant DT HTVA
1	Production d'un documentaire de 40 min	1		
2	Production d'un video de 5	5		
2	min	3	•••••	
	Total HTVA			
	TVA (19 %)			
	Total TTC			

: DT Hors TVA		
(En Lettres:		
	Hors TVA	
Montant Total toute taxe comprise (Montant TTC):	DT.	
(En Lettres:		
	TTC)	
Date:	Signature de prestataire	
Nom et Prénom	Cachet de la société	